

## APPEL À CANDIDATURE Conseil d'administration du CIAS

La Communauté de communes des Villes Sœurs renouvelle le Conseil d'administration de son Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), acteur de la politique sociale locale, notamment à travers différentes actions : Pass culture « Sortir dans les 28 », aide épicerie solidaire, aides aux familles dans le cadre des accueils collectifs de mineurs.

Conformément aux articles L.123-6, R.123-11 et R.123-12 du Code de l'action sociale et des familles, le Conseil d'administration du CIAS, présidé de droit par le Président de la Communauté de communes, est composé à parité :

- de membres élus par le Conseil communautaire en son sein ;
- de membres nommés par le Président parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social sur le territoire.

Parmi les membres nommés, doivent obligatoirement figurer au minimum :

- un représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;
- un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'Union départementale des associations familiales (UDAF) ;
- un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département ;
- un représentant des associations de personnes handicapées du département.

Les associations concernées sont invitées à proposer des candidats (au moins 3 personnes, sauf impossibilité dûment justifiée), susceptibles de les représenter au sein du Conseil d'Administration du CIAS.


### Conditions de recevabilité des candidatures :

Candidats mandatés par une association départementale (76 et 80), actifs sur le territoire, sans lien contractuel avec le CIAS et non élus communautaires.

**Date limite de dépôt des candidatures : 29 mai 2026 – 17h00**

### Envoi :

 [cias@villes-soeurs.fr](mailto:cias@villes-soeurs.fr)

 ou dépôt / courrier :

Communauté de communes des Villes Sœurs  
12 avenue Jacques Anquetil – 76260 EU

Renseignements : 02 35 86 96 68 ou [cias@villes-soeurs.fr](mailto:cias@villes-soeurs.fr)